

## Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 6 septembre 2022

L'an deux mil vingt deux le six septembre, le Conseil Municipal de GÉNISSAC dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire en mairie sous la présidence de Madame Émeline BOURDAT-BRISSEAU, le Maire.

A vingt heures, Madame le Maire ouvre la séance et fait l'appel.

Présents : Émeline BOURDAT-BRISSEAU, Jean-Marie BAGGIO, Christine HENRY, Benoît-Joseph CHAPUS, Isabelle BOUCHON-PEAUCELLE, Pascal LE LEU, Laurence PALLUET, Pierre LEROY-LANSARD, Delphine SICHE, Francis LAPORTE, Stéphanie PEETERS, Olivier BUREAU, Céline L'HOMME, David CALISTO, Fabienne MAURI, Berty MARIE, Rachel BLIMON

Absents : Sylvie DAVID, Jérôme LASSALLE.

Secrétaire de séance : Jean-Marie BAGGIO

Le quorum étant atteint avec 17 membres présents, Madame le Maire ouvre la séance.

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 août 2022 est approuvé à l'unanimité.

### **1. Vente de la parcelle AR 85.**

Par délibération N° 2022-30 en date du 11 avril 2022, le Conseil Municipal avait voté la mise en vente de la parcelle AR 85 sise 219 Route de Saint-Quentin, d'une contenance de 6 ca 88.

Une proposition d'achat a été faite le 30 août 2022.

Considérant :

- L'intérêt pour la commune de voir s'installer au bourg un cabinet de médecine généraliste assurant également des services paramédicaux,
- Le fait que les acheteurs veulent préserver le patrimoine de la commune en conservant le cèdre situé devant la maison,
- Le fait que la proposition d'achat de 230.000 € frais d'agence inclus / 216.000 € - deux cent seize mille Euros – net vendeur est située dans l'estimation faite par la DGFIP,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition d'achat du 30 août 2022.

### **2. Informations.**

La commune a pu mettre à disposition de l'école les ressources attendues pour réussir la rentrée des classes.

Service administratif un agent contractuel a été recruté pour assurer le remplacement de Delphine Bernou.

En cette fin de semaine, la société H2air va envoyer sa deuxième lettre d'information sur le projet de centrale solaire sur le plan d'eau de La Prade aux habitants de Génissac. Cette lettre indique les dates des quatre permanences du commissaire-enquêteur à la mairie. Le commissaire-enquêteur agissant au nom des services de l'état en Gironde recueillera les avis et observations de la

population dans le cadre de l'enquête publique requise par la procédure d'autorisation.

Date du prochain Conseil Municipal : le 26 septembre 2022